

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 104-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.359

Déposée le: 04.06.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Gnägi (Jens, PBD) (porte-parole)
Luginbühl-Bachmann (Krattigen, PBD)
Leuenberger (Trubschachen, PBD)

Cosignataires: 9

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 07.06.2018

N° d'ACE: du
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



La faible croissance, priorité du programme gouvernemental de législature 2019-2022

Le Conseil-exécutif est chargé d'intégrer dans ses priorités la problématique de la faible croissance lors de l'élaboration du programme gouvernemental de législature 2019-2022.

Développement :

Le reportage du *Berner Zeitung* du 8 mai 2018 le montre bien : le canton de Berne est à la traîne en ce qui concerne la croissance, et ce depuis 150 ans. Cette faible croissance a des conséquences négatives sur la situation financière du canton, les atouts économiques et la compétitivité du site.

Le nouveau Conseil-exécutif est chargé de s'occuper de cette problématique et d'en faire une priorité de son programme gouvernemental de législature 2019-2022. Compte tenu des effets néfastes de cette faible croissance, la politique bernoise doit lui accorder une attention particulière.

Motivation de l'urgence : le programme gouvernemental de législature étant déjà en cours de préparation, un traitement rapide de la motion est nécessaire.

Destinataire

- Grand Conseil